

LUDRES

Coteaux : construction amorcée

Un constructeur démarche déjà les propriétaires de parcelles alors que l'enquête publique sur le PLU n'est pas encore terminée.

Les coteaux, véritables poumons verts de la commune de Ludres, pourraient, dans les années à venir, se voir rogner par de nouvelles constructions. Soit la moitié des 60 ha engloutis par plus de 400 logements. Philippe Franoux (Ludres notre ville) et Marcel Gauzelin (Ludres autrement), deux élus de l'opposition, bataillent contre le projet d'urbanisation, « véritable menace pesant sur ce joyau naturel, sur la biodiversité et la qualité de vie ».

Les deux hommes ont mis des tracts dans toutes les boîtes aux lettres des Ludréens (ER du 2 avril) à ce sujet. « Plus de 200 personnes se sont déjà manifestées contre ce projet », assurent-ils.

L'enquête publique qui doit recueillir l'avis de la population sur ce fameux plan local d'urbanisme (PLU) n'est pas encore terminée. Le commissaire-enquêteur tiendra sa dernière permanence en mai-

rie de Ludres le mercredi 2 mai, de 14 h à 17 h. Avant que le PLU ne soit soumis à l'approbation de la Communauté urbaine du Grand Nancy (CUGN) au mois de juin.

Reste que, malgré ces deux importantes échéances, Francelot, une société spécialisée dans la réalisation d'opérations d'aménagement foncier et de construction, commence à démarcher, par courrier, des propriétaires de parcelles en vue d'acquérir leur terrain.

« On s'interroge sur l'intérêt de l'enquête publique si les dés sont déjà jetés », lâchent Philippe Franoux et Marcel Gauzelin. Et de se questionner sur la manière dont les « émetteurs de ces courriers disposent des noms des propriétaires, de coordonnées précises sur les parcelles alors que des textes législatifs garantissent le droit des personnes privées ».

A. T.

Surprenant !

Chacun été très surpris par un article de presse du 23 avril 2007 intitulé « Coteaux : construction amorcée » qui fait état des démarches d'un constructeur auprès des propriétaires de parcelles sur les coteaux !

Je l'affirme ici, la municipalité n'a pas eu de contact avec un constructeur pour les coteaux.

D'ailleurs aucun programme ne peut être lancé sans l'accord de la commune puisque celle-ci a su au fil du temps acquérir une trentaines de parcelles sur les coteaux pour avoir une maîtrise de l'urbanisme et les entretenir.

Alors Info ou intox ?

Il faut quand même savoir que c'est article est paru bien opportunément le jour même d'une réunion prévue par l'opposition sur les coteaux !

Certains membres de l'opposition ont déjà construits sur les coteaux !

Oui les défenseurs de se joyau naturel les ont déjà défiguré avec des cabanes de jardin qui s'apparentent à des bidonvilles et le processus est connu et vérifié : construction sans autorisation, agrandissement au fil des ans pour finir par y habiter sans oublier d'exiger de la collectivité d'apporter de l'eau et l'électricité....